

ATELIER DE RÉALISATION DE COURT-MÉTRAGE



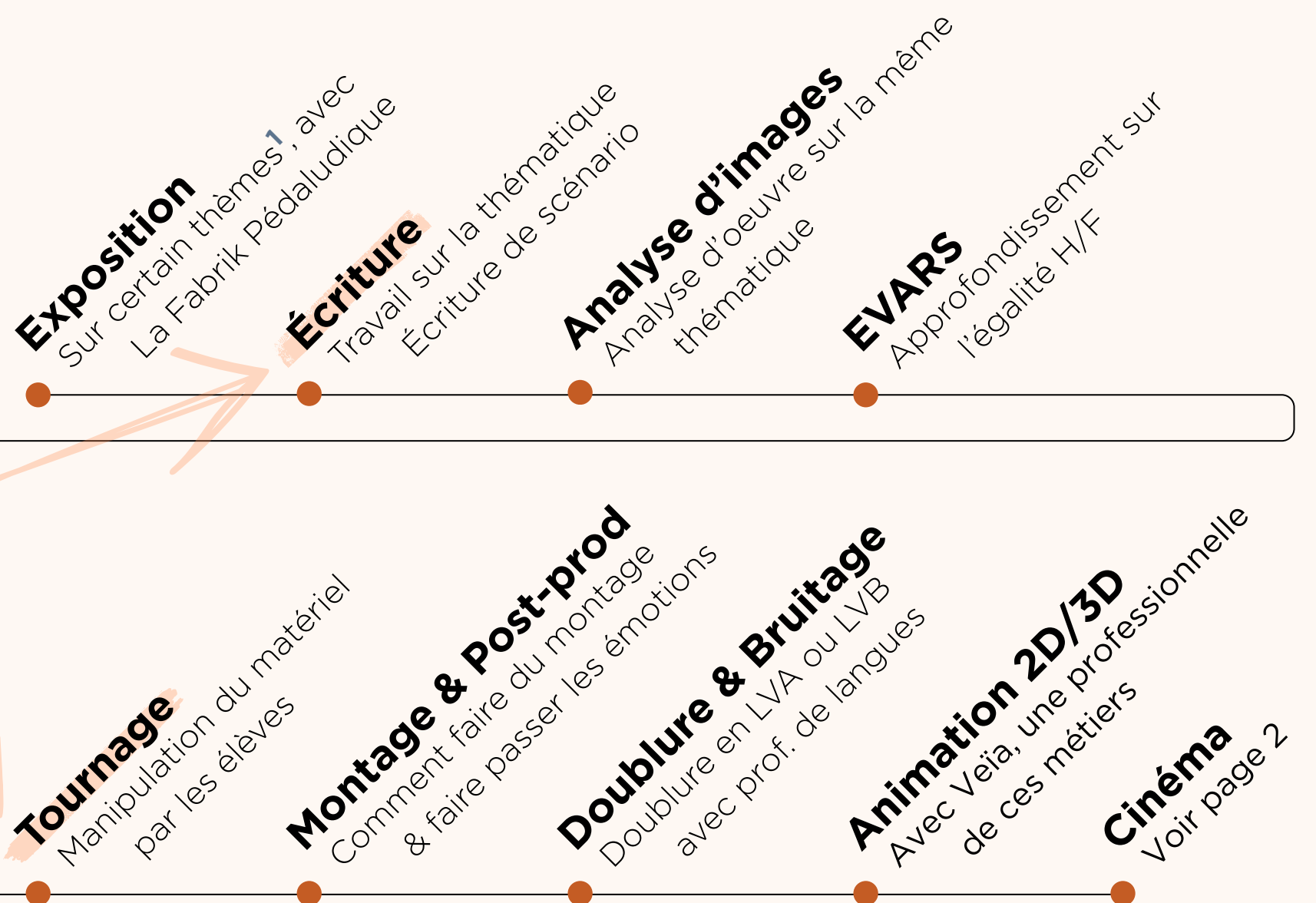
Nos objectifs

- Débattre sur une thématique citoyenne
- Développer un sens critique et d'analyse
- Découvrir les différents métiers de l'audiovisuel et du cinéma
- Voir son travail sur un grand écran de cinéma

Quels sujets

- Le Harcèlement scolaire
Peut s'inscrire dans le concours non au harcèlement
- Le Développement durable et les enjeux écologiques
Peut s'inscrire dans l'action éco-délégué
- L'Égalité Homme-Femme Liberté,
- Égalité, Fraternité, Laïcité¹ Le
- Travail¹

- Tarifs dégressifs : réduction appliquée dès la 3e classe
- Offre petit budget : -25% pour certains établissements à petit budget, voir conditions.



Tronc commun
(Socle obligatoire,
autres ateliers optionnels)

Au total :

Intervention dès 500€ HT &
jusqu'à 2 000€ HT

100% des frais peuvent être payés via
la plateforme ADAGE / Pass Culture



Frais supplémentaires (Adage) :

- Frais de transport (maximum 100 €)
- Participation Équité : un coefficient multiplicateur adapté à la taille de l'établissement permet aux établissements ruraux de bénéficier de ces ateliers.



Cinéma

Nos offres sont modulables selon vos envies/besoins ! Prenez contact avec nous ! Nous nous déplaçons partout en France pour venir à votre rencontre !

Nous créons des films pour des diffusion au cinéma !
Scope 2,39, Son 5.1,...

Nous pouvons prendre contact avec un cinéma de proximité. Les élèves pourront voir leur travail sur grand écran en avant-séance d'un film s'inscrivant dans la thématique choisie !

(tarif en fonction de la salle de cinéma)

*(Futures)
stars du ciné*

FAQ

L'établissement doit-il préparer du matériel ?

Non. Mis à part quelques rares accessoires/vêtements pour le court-métrage, rien n'est à prévoir !

À défaut, une salle de classe avec un vidéo-projecteur est tout de même nécessaire.

Peut-on choisir une thématique qui n'est pas mentionnée ?

Oui ! Nos ateliers peuvent s'inscrire dans des projets déjà en cours, pour créer une tâche finale d'une thématique de cours par exemple ou pour participer à un projet culturel annexe.

Les élèves manipulent-t-ils le matériel ?

Oui, nous mettons un point d'honneur à ce que chaque élève puisse utiliser les différents équipements. Il est libre de passer d'un outil à un autre.

Comment se passe l'organisation horaire ?

Nos ateliers se déroulent en blocs de deux heures.

Nous recommandons de les organiser sur plusieurs jours consécutifs. Les temps d'écriture, de tournage et de post-production doivent être espacés d'une nuit au moins.

Qu'en est-il des frais de transport, d'hébergement et des repas ?

Les frais de transport et d'hébergement sont compris dans le montant proposé via la plateforme Adage / Pass Culture. En revanche, le repas du midi doit être pris en charge par l'établissement scolaire.



Cliquez pour découvrir
nos ateliers !

Suivez nous :

